

LISTE DES ELEMENTS PAYSAGERS ET BATIS A PROTEGER

Protection	Lieu	Parcelles
Boisements	- lieu le Landet	• n°304 – 76 – 96 - 77 OB
Ripisylves	- le long du ruisseau de Vendes - le long du ruisseau d'Etregy	
Haies bordant les voies	- départementales : × RD 173, RD 217, RD 174 - communales × VC2 d'Etregy à Guibéron, × VC4 dite des Landes, × VC106 dite des Onglées ...× VC104 dite du Lavoir ...× VC dite de l'Ecole - chemins ruraux × n°2 dit du Moulin , × n°4 dit des Moutiers × dit du Lavoir ou des Fontaines × dit du Mont du Corps × dit de la Camuchette (Vendes à Tessel)	
Haies bocagères	Se reporter au plan de zonage	
Bâtis remarquables	- l'église et son cimetière - le calvaire auprès de la mairie - le calvaire auprès du Guibéron - le lavoir de la commune	• n° OA 150 -151 • n° OB en limite de parcelle 19 • n°OB 268 • n°OB 267